



L'Actu Ardente

Mai
2025



Tu veux recevoir L'Actu Ardente par mail? Scanne ce QR code et remplis le formulaire.



Vous en avez entendu parlé mais vous n'avez pas tout compris?

Levons le voile sur le principe de ce SWP

Pour comprendre SWP, il faut se référer à la garantie d'emploi de la convention collective pour les années 2025 et 2026 qui délimite le cadre dans lequel un dossier qui toucherait à l'emploi devrait être négocié entre les syndicats et l'entreprise.

Cette garantie d'emploi nous dit que Proximus s'engage à investir dans la formation et la requalification de son personnel afin d'éviter des excès en personnel dans des domaines d'activités. En d'autres mots, tous les moyens seront mis en œuvre pour offrir une formation garantissant des emplois durables.

Pourquoi certains emplois ne sont pas durables ?

Car le travail évolue rapidement en ce moment : l'arrivée de l'IA sur le contenu de certaines fonctions, le déploiement de la fibre, un nouvel acteur concurrent, des nouvelles technologies... SWP est un outil auquel Proximus recourt pour anticiper l'avenir afin de maintenir une charge de travail en équilibre avec le nombre d'employés, tout en respectant la garantie d'emploi négociée avec les syndicats.



Comment ?

Trois approches ont été définies :

- Proactive: travailleurs dont l'emploi sera adapté sur le long terme, par le biais de formations.
- Anticipate: travailleurs dont l'emploi sera supprimé au-delà d'un an.
- Resolve: travailleurs dont l'emploi sera supprimé dans les 12 mois.

Ce principe pourra être décliné par division dans différents dossiers à négocier avec les syndicats. De plus, ce principe pourra être renouvelé s'il s'avère être efficace pour maintenir l'emploi.

La priorité est donnée à la formation, aux parcours de requalification et aux jobs infos ouverts à des groupes cibles spécifiques (au personnel dont l'emploi va changer). Si toutefois il reste du personnel qui a choisi de ne pas se requalifier, il sera alors mis en excès et il disposera de 3,6, 9 ou 12 mois pour retrouver un emploi dans l'entreprise selon son ancienneté.

L'ancienneté requise a d'ailleurs été assouplie par la dernière convention collective 2025-2026, donnant davantage de temps aux personnes contractuelles en reconversion.

Une activité pour tous à moindre coût?

→ Le budget WLU : Kesako?



Chaque année, la répartition du budget de WLU est négociée entre les syndicats et Proximus.

Le budget total est entre autres calculé selon le nombre de travailleurs actifs et le nombre de pensionnés de Proximus.

Une belle preuve de solidarité intergénérationnelle !

Ce budget est ensuite réparti pour prendre en charge l'assurance hospitalisation, les plans « vision » et « dentaire », les bourses d'études, les frais de crèche ou encore le Proximus Fun Day qui a eu lieu à Pairi Daiza cette année.



Une activité pour tous à moindre coût?

→ Le budget WLU : Kesako?



Les excédents budgétaires des actifs viennent en fin d'année alimenter le compte-bloqué pouvant servir à des initiatives ponctuelles.

Les excédents budgétaires des pensionnés viennent alimenter l'asbl "fond de nivellation social", une association qui a pour but de lisser le prix de l'assurance hospitalisation des pensionnés, à l'exception des 100.000 premiers euros qui approvisionnent le compte-bloqué pour les pensionnés.

Une mécanique bien rôdée.

Les "rouages" de cette mécanique méritent à eux seuls une explication. Dans les prochaines éditions de l'Actu Ardente, nous reviendrons sur le fond de nivellation social, la répartition du budget WLU, le compte bloqué, etc...

Tips : le chèque sport et culture peut être dépensé à l'entrée du parc pairi daiza!

**PAIRI
DAIZA**

UN PARADIS SUR TERRE

Fête des jubilaires

→ The party is back!



Pour la première fois depuis la crise covid, la fête des jubilaires fait son grand retour!

Elle aura lieu dans le cadre splendide du jardin botanique de Meise pour nos collègues ayant 25, 35, 40 ou 45 années d'ancienneté.

Attention, il est nécessaire de s'inscrire ainsi que votre accompagnant.

En plus de cette fête, une prime est octroyée aux employés :
700€ net pour les 25 années de service
1400€ net pour les 35 années de service



Envie d'en savoir plus?

Retrouvez-nous sur le groupe facebook
CGSP Télécom Wallonie

